

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 29.05.97.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 04.12.98 Bulletin 98/49.

56 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71 Demandeur(s) : ALCATEL ALSTHOM COMPAGNIE
GENERALE D'ELECTRICITE SOCIETE ANONYME —
FR.

72 Inventeur(s) : GENEST PIERRE.

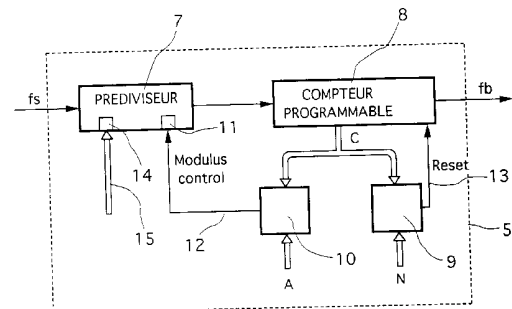
73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) : ALCATEL ALSTHOM RECHERCHE.

54 DISPOSITIF DE DIVISION DE FREQUENCE A PREDIVISEUR SUIVI D'UN COMPTEUR PROGRAMMABLE,
PREDIVISEUR ET SYNTHETISEUR DE FREQUENCE CORRESPONDANTS.

57 L'invention concerne un dispositif de division de fréquence (5), du type comprenant un prédiviseur (7) suivi d'un compteur programmable (8), et divisant par un rang de division total D pouvant s'écrire: $D = k \cdot N + A$. Le prédiviseur (7) fonctionne avec un couple de rangs de division $k/ k+1$, et comprend des moyens (11) de basculement du rang de division le plus élevé $k+1$ au rang de division le plus faible k, en fonction d'un signal de basculement (12). N est une première valeur prédéterminée programmable correspondant au rang de division du compteur programmable. A est une seconde valeur prédéterminée programmable telle que lorsqu'elle est atteinte par le compteur programmable, le prédiviseur (7) reçoit le signal de basculement (12). On a: $0 \leq A < N$.

Selon l'invention, le prédiviseur (7) dispose d'au moins deux couples de rangs de division successifs, $p/ p+1$, $p+1/ p+2$, etc, et comprend des moyens (14) de sélection dynamique de l'un des couples en fonction d'un signal de sélection (15), le couple sélectionné constituant le couple de fonctionnement $k/ k+1$. Le signal de sélection dépend du rang de division total D que le dispositif de division de fréquence (5) doit appliquer.



Dispositif de division de fréquence à prédiviseur suivi d'un compteur programmable, prédiviseur et synthétiseur de fréquence correspondants.

Le domaine de l'invention est celui des dispositifs de division de fréquence.

5 Plus précisément, l'invention concerne un dispositif de division de fréquence du type comprenant un prédiviseur de fréquence (ou prescaler en langue anglaise) suivi d'un compteur programmable.

L'invention concerne également un synthétiseur de fréquence à boucle à verrouillage de phase (PLL) comprenant un tel dispositif de division de fréquence, ainsi que le prédiviseur en tant que tel.

10 On rappelle qu'un prédiviseur de fréquence est un dispositif destiné à être utilisé en amont d'un compteur programmable. Le dispositif de division de fréquence formé de l'ensemble de ces deux éléments doit assurer une division par un rang de division total choisi (noté D dans la suite de la description).

15 Le dispositif de l'invention peut notamment, mais non exclusivement, être mis en oeuvre dans un synthétiseur de fréquence à boucle à verrouillage de phase (PLL). En effet, un tel synthétiseur comprend un dispositif de division de fréquence permettant de diviser par D la fréquence de sortie f_s du synthétiseur, de façon à obtenir la fréquence de boucle f_b . En d'autres termes, on a la relation : $f_b = f_s/D$.

20 On rappelle que cette fréquence de boucle f_b constitue, avec la fréquence de comparaison f_c , l'une des deux entrées du comparateur de phase compris dans le synthétiseur de fréquence.

25 On rappelle également que la fréquence de sortie f_s du synthétiseur est soit égale à, soit (pour des raisons précisées par la suite) n fois plus élevée que la fréquence radio. Cette fréquence radio est une fréquence de valeur variable dans une plage prédéterminée. Elle varie selon un pas dont la valeur correspond à la largeur d'un canal radio. En effet, il s'agit de pouvoir générer tous les canaux radio existants, et c'est précisément en jouant sur le rang de division total D du dispositif de division de fréquence que l'on peut passer d'un canal radio à l'autre.

30 Dans le cadre de la présente invention, on considère que le prédiviseur fonctionne

avec un couple de rangs de division, noté $k/k+1$ et appelé couple de fonctionnement dans la suite de la description. Le prédiviseur comprend des moyens de basculement du rang de division le plus élevé $k+1$ au rang de division le plus faible k du couple de fonctionnement $k/k+1$, en fonction d'un signal de basculement (appelé "modulus control" en langue anglaise).

5 D'une façon générale, le rang de division total D d'un dispositif de division de fréquence peut s'écrire : $D = k.N + A$, où :

- N est une première valeur prédéterminée programmable correspondant au rang de division du compteur programmable, et
- 10 - A est une seconde valeur prédéterminée programmable telle que lorsqu'elle est atteinte par le compteur programmable, le prédiviseur reçoit le signal de basculement. Il est à noter que la relation $0 \leq A < N$ doit obligatoirement être vérifiée.

15 On s'aperçoit que les dispositifs de division de fréquence doivent pouvoir recevoir, et donc travailler à, des fréquences de plus en plus élevées.

Ainsi, il est maintenant fréquent que la fréquence de sortie f_s d'un synthétiseur (qui est la fréquence que le dispositif de division de fréquence doit diviser par D de façon à obtenir la fréquence de boucle f_b) soit une fréquence n fois plus élevée que la fréquence radio. Ceci permet de résoudre les problèmes de blindage liés à la transposition directe, et d'améliorer le bruit de phase, sous réserve que la comparaison se fasse elle aussi à une

20 fréquence multiple.

En d'autres termes, on utilise maintenant une fréquence de sortie f_s du synthétiseur et une fréquence de comparaison f_c toutes les deux multiples de celles utilisées auparavant (par exemple n fois plus élevées).

25 On explicite maintenant, dans le cas du GSM 900 ("Groupe Spécial systèmes Mobiles publics de radiocommunication fonctionnant dans la bande des 900 MHz") puis dans celui du DCS 1800 ("Digital Communication System" fonctionnant dans la bande des 1800 MHz), cette technique connue consistant à prendre des fréquences de sortie f_s et de comparaison f_c multiples de celles utilisées auparavant.

30 Dans le cas du standard GSM 900, la plage de fréquences radio est située autour

des 900 MHz. En choisissant par exemple un synthétiseur délivrant une fréquence de sortie f_s quatre fois plus élevée que la fréquence radio, soit $f_s = 4 \times 900 \text{ MHz} = 3,6 \text{ GHz}$, alors le synthétiseur présentera un bruit de phase beaucoup plus faible si la fréquence de comparaison est elle aussi quatre fois plus élevée que la fréquence de comparaison actuelle, soit $f_c = 4 \times 200 \text{ kHz} = 800 \text{ kHz}$.

Dans le cas du standard DCS 1800, la plage de fréquences radio est située autour des 1,8 GHz. En choisissant par exemple un synthétiseur délivrant une fréquence de sortie f_s deux fois plus élevée que la fréquence radio, soit $f_s = 2 \times 1\,800 \text{ MHz} = 3,6 \text{ GHz}$, alors le synthétiseur présentera un bruit de phase beaucoup plus faible si la fréquence de comparaison est elle aussi deux fois plus élevée que la fréquence de comparaison actuelle, soit $f_c = 2 \times 200 \text{ kHz} = 400 \text{ kHz}$.

Cette multiplication par n des fréquences de sortie f_s et de comparaison f_c est sans répercussion sur le rang de division total D que le dispositif de division doit appliquer pour un canal radio souhaité de la fréquence radio f_r . En effet, du fait que la fréquence de boucle f_b converge vers la fréquence de comparaison f_c , prendre des fréquences de sortie f_s et de comparaison f_c n fois plus élevées qu'auparavant revient à prendre des fréquences de sortie f_s et de boucle f_b n fois plus élevées qu'auparavant. Par conséquent, pour obtenir un canal radio donné de la fréquence radio f_r , le rang de division total D du dispositif de division est inchangé, puisque : $D = f_s/f_b = n.f_s/n.f_b$.

En revanche, cette multiplication par n des fréquences de sortie f_s et de comparaison f_c n'est pas sans répercussion en termes de matériel. En effet, la fréquence que reçoit le dispositif de division est multipliée par n . Par conséquent, du fait que le rang de division total D n'est pas affecté, deux solutions peuvent être envisagées :

- soit les deux rangs du couple de rangs de division $k/k+1$ du prédiviseur restent inchangés, et le rang de division du compteur programmable est multiplié par n ,
- soit le couple de rangs de division $k/k+1$ du prédiviseur est multiplié par n (si $n = 2$, on prend par exemple le couple $k'/k'+1$ avec $k' = 2.k$), et le rang de division du compteur programmable reste inchangé.

Malheureusement, chacune de ces deux solutions présente des inconvénients.

Avec la première solution, le compteur programmable reçoit une fréquence n fois

plus élevée que celle reçue actuellement. Ainsi, avec $n = 2$, la fréquence en entrée du compteur programmable passerait à 60 MHz au lieu de 30 MHz aujourd'hui. Or une telle augmentation de fréquence n'est pas toujours possible du fait que le compteur programmable, qui est généralement réalisé en CMOS, présente une vitesse de fonctionnement limitée. En d'autres termes, le compteur programmable est conçu pour un fonctionnement "basse fréquence". En tout état de cause, même si le compteur programmable peut accepter une telle augmentation de la fréquence qu'il reçoit, ce n'est qu'au prix d'un fort surcoût en consommation, et éventuellement de répercussions sur le bruit de la boucle à verrouillage de phase, en raison de la diminution du rapport entre la fréquence permise par la technologie et la fréquence effective de travail.

On cherche donc plutôt à augmenter les rangs de division du prédiviseur (seconde solution précitée). D'après la formule : $D = k.N + A$, A doit pouvoir varier de 0 à $k-1$ pour que tous les rangs de division D puissent être réalisés (c'est-à-dire pour que tous les canaux puissent être adressés). Or, du fait de la relation : $0 \leq A < N$, A ne peut pas varier de 0 à $k-1$ si $N < k-1$ (puisque dans ce cas, on a : $A < N < k-1$). En d'autres termes, si $N < k-1$, il n'est pas possible de réaliser tous les rangs de division nécessaires.

Par exemple, avec $k = 128$, on a : $N_{\min} = 64$. De la formule : $D = k.N + A$ et de la relation : $0 \leq A \leq N-1$, on déduit : $k.N \leq D \leq k.N + (N-1)$. Ainsi, en prenant des valeurs successives de N , à partir de N_{\min} , on a :

- pour $N = 64$: $8192 \leq D \leq 8255$;
(il manque les rangs de division 8256 à 8319)
- pour $N = 65$: $8320 \leq D \leq 8384$;
(il manque les rangs de division 8385 à 8447)
- pour $N = 66$: $8448 \leq D \leq 8513$;
- etc.

Ainsi, dans cet exemple, les rangs de division 8256 à 8319, 8385 à 8447, etc, ne sont pas réalisés.

En résumé, il apparaît que les dispositifs de division de fréquence actuels ne permettent pas de satisfaire l'exigence nouvelle de travailler avec des fréquences de plus en plus élevées.

L'invention a notamment pour objectif de pallier ces différents inconvénients de l'état de la technique.

Plus précisément, l'un des objectifs de la présente invention est de fournir un dispositif de division de fréquence, du type comprenant un prédiviseur suivi d'un

5 compteur programmable, pouvant recevoir des fréquences très élevées.

L'invention a également pour objectif de fournir un tel dispositif qui évite d'augmenter la fréquence de fonctionnement du compteur programmable, tout en permettant de réaliser tous les rangs de division D nécessaires.

Ces différents objectifs, ainsi que d'autres qui apparaîtront par la suite, sont

10 atteints selon l'invention à l'aide d'un dispositif de division de fréquence, du type comprenant un prédiviseur suivi d'un compteur programmable, et divisant une première fréquence par un rang de division total D pouvant s'écrire : $D = k.N + A$, de façon à obtenir une seconde fréquence,

ledit prédiviseur étant du type fonctionnant avec un couple de rangs de division,

15 noté $k/k+1$, et comprenant des moyens de basculement du rang de division le plus élevé $k+1$ au rang de division le plus faible k dudit couple de fonctionnement $k/k+1$, en fonction d'un signal de basculement (modulus control),

N étant une première valeur prédéterminée programmable correspondant au rang de division dudit compteur programmable,

A étant une seconde valeur prédéterminée programmable telle que lorsqu'elle est

20 atteinte par le compteur programmable, le prédiviseur reçoit ledit signal de basculement, la relation $0 \leq A < N$ devant obligatoirement être vérifiée,

caractérisé en ce que ledit prédiviseur dispose d'au moins deux couples de rangs de division successifs, notés respectivement $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc,

et en ce que ledit prédiviseur comprend des moyens de sélection dynamique de

25 l'un desdits couples de rangs de division en fonction d'un signal de sélection, le couple sélectionné constituant ledit couple de fonctionnement $k/k+1$, ledit signal de sélection dépendant dudit rang de division total D que ledit dispositif de division de fréquence doit appliquer.

Le principe général de l'invention consiste donc à sélectionner de façon

30

dynamique, en fonction du rang de division total D à appliquer, un couple de rangs de division du prédiviseur parmi plusieurs couples de rangs de division successifs.

Ainsi, même pour une fréquence à diviser très élevée (notamment n fois supérieure à celle utilisée auparavant, en reprenant la notation ci-dessus), il est possible de trouver des couples de rangs de division successifs du prédiviseur $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc, tels que la fréquence de fonctionnement du compteur programmable n'a pas à être augmentée, et tels que tous les rangs de division D nécessaires peuvent être réalisés.

De façon avantageuse, N possède une valeur minimale N_{\min} , telle que :

$N_{\min} = S(p/c)$, où :

- p est le rang de division le plus faible du premier desdits couples de rangs de division successifs $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc,
- S est une fonction telle que $S(x)$ est le premier entier supérieur ou égal à x ,
- c est le nombre de couples de rangs de division successifs $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc.

Dans un mode de réalisation particulier de l'invention, ledit prédiviseur peut commuter de façon dynamique entre les deux couples de rangs de division successifs suivants : 127/128 et 128/129, en fonction dudit signal de sélection.

Ce mode de réalisation particulier de l'invention, comme décrit plus en détail dans la suite de la description, peut notamment être mis en oeuvre dans un synthétiseur de fréquence, pour une application au GSM 900, au DCS 1800, ou encore au PCS 1900.

L'invention concerne également un synthétiseur de fréquence, du type à boucle à verrouillage de phase, comprenant :

- un comparateur de phase, recevant d'une part une fréquence de comparaison f_c obtenue à partir d'une fréquence d'horloge f_h délivrée par un élément résonant, et d'autre part une fréquence de boucle f_b ,
- un filtre de boucle, recevant la sortie dudit comparateur de phase,
- un oscillateur contrôlé en tension, recevant la sortie dudit filtre de boucle, et générant la fréquence de sortie f_s dudit synthétiseur,
- des moyens de division programmables, divisant ladite fréquence de sortie f_s , de façon à obtenir ladite fréquence de boucle f_b ,

caractérisé en ce que lesdits moyens de division programmables comprennent un dispositif de division de fréquence tel que précité, permettant de diviser ladite fréquence de sortie f_s par ledit rang de division total D , de façon à obtenir ladite fréquence de boucle f_b .

5 L'invention concerne aussi un prédiviseur de fréquence, du type destiné à être utilisé dans un dispositif de division de fréquence, caractérisé en ce qu'il dispose d'au moins deux couples de rangs de division successifs, notés respectivement $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc, et en ce qu'il comprend des moyens de sélection dynamique de l'un desdits couples de rangs de division en fonction d'un signal de sélection, ledit signal
10 de sélection dépendant dudit rang de division total D que ledit dispositif de division de fréquence doit appliquer.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description suivante d'un mode de réalisation préférentiel de l'invention, donné à titre d'exemple indicatif et non limitatif, et des dessins annexés, dans lesquels :

- 15
- la figure 1 présente un schéma synoptique d'un mode de réalisation particulier d'un synthétiseur de fréquence, pouvant comprendre un dispositif de division de fréquence selon l'invention ; et
 - la figure 2 présente un mode de réalisation particulier d'un dispositif de division de fréquence selon l'invention.

20 L'invention concerne donc un dispositif de division de fréquence, du type comprenant un prédiviseur suivi d'un compteur programmable. Ce dispositif permet de diviser une première fréquence par un rang de division total D , de façon à obtenir une seconde fréquence. Comme expliqué en détail par la suite, le rang de division total D peut s'écrire : $D = k.N + A$.

25 Un tel dispositif de division de fréquence est par exemple mis en oeuvre dans un synthétiseur de fréquence à boucle à verrouillage de phase, ce synthétiseur étant par exemple lui-même compris dans un terminal de radiocommunication, notamment (mais non exclusivement) de type GSM 900, DCS 1800 ou PCS 1900.

30 Comme présenté sur la figure 1, dans un mode de réalisation particulier, ce synthétiseur de fréquence 1 comprend :

- un comparateur de phase 2, qui reçoit une fréquence de comparaison f_c et une fréquence de boucle f_b (dont l'obtention est précisée ci-dessous) ;
- un filtre de boucle 3, dont l'entrée reçoit la sortie du comparateur de phase 2 ;
- un oscillateur contrôlé en tension (ou VCO) 4, dont l'entrée reçoit la sortie du filtre de boucle 3, et qui génère la fréquence de sortie f_s du synthétiseur 1 ;
- un dispositif de division de fréquence 5, qui génère la fréquence de boucle f_b à partir de la fréquence de sortie f_s du synthétiseur 1.

Généralement, la fréquence de comparaison f_c est obtenue par division d'une fréquence d'horloge f_h générée par un élément résonant (non représenté), tel que par exemple un oscillateur piézoélectrique commandé en fréquence, ou VCXO.

La fréquence de sortie f_s est telle que $f_s = n.f_r$, avec n un nombre entier supérieur ou égal à 2 (généralement, n est une puissance de 2). On rappelle en effet que le fait que le synthétiseur de fréquence génère une fréquence de sortie f_s multiple de la fréquence radio f_r , et non pas directement la fréquence radio f_r , permet notamment d'éliminer l'impact des couplages externes au dispositif, ce qui autorise un allègement des blindages en émission et une baisse de la tension de décalage en réception.

Des moyens 6 de division, placés en aval du synthétiseur 1, permettent d'assurer une division par n de la fréquence de sortie f_s du synthétiseur 3, de façon à obtenir la fréquence radio f_r .

Grâce à la boucle à verrouillage de phase, la fréquence de boucle f_b converge vers la fréquence de comparaison f_c . Par conséquent, en fonction du rang de division total D choisi pour le dispositif de division 5, le synthétiseur génère une fréquence de sortie f_s qui converge vers : $D.f_c$. En d'autres termes, en faisant varier D , on peut adresser tous les canaux radio. En fait, comme : $f_s = n.f_r$, pour une valeur de f_r souhaitée (correspondant un canal radio particulier), on choisit D tel que : $D = n.f_r/f_c$.

Ainsi, dans le cas du DCS 1800, on prend par exemple le VCO 4 (c'est-à-dire la fréquence de sortie f_s) dans une plage située autour des 3,6 GHz, et la fréquence de comparaison f_c égale à 400 kHz (soit $n.200$ kHz, avec $n = 2$, n étant le rapport f_s/f_r). On rappelle en outre que, dans ce cas, la plage de fréquences radio f_s est située autour des 1,8 GHz (plus précisément, 1710-1785 MHz pour le sens montant et 1805-1880 MHz pour

le sens descendant). Enfin, chaque canal a une largeur de 200 kHz, et il y a donc 374 canaux dans chaque sens.

En reprenant l'exemple précité, pour adresser le premier canal (centré sur $f_r = 1710$ MHz) du sens montant du DCS 1800, on choisit : $D = n.f_r/f_c = 2 \times 1710 \text{ MHz} / 400$ kHz = 8550. De même, pour adresser le dernier canal du sens montant (centré sur $f_r = 1785$ MHz), on choisit : $D = n.f_r/f_c = 2 \times 1785 \text{ MHz} / 400$ kHz = 8925. Le dispositif de division de fréquence 5 doit donc pouvoir générer tous les rangs de division D compris entre 8550 et 8925 pour que tous les canaux du sens montant du DCS 1800 puissent être adressés.

Il est clair qu'il existe différentes plages dans lesquelles doit pouvoir varier le rang de division D, ces plages étant fonction du sens (montant ou descendant) des canaux à adresser, du rapport n entre f_s et f_r , et du standard adopté (GSM 900, DCS 1800, PCS 1900, ...).

On présente maintenant, en relation avec la figure 2, un mode de réalisation particulier du dispositif de division de fréquence selon l'invention. Dans la suite de la description, on considère que le dispositif de division de fréquence est celui référencé 5 sur la figure 1 et est donc destiné à être mis en oeuvre dans le synthétiseur de fréquence 1.

Il est clair cependant que le dispositif de l'invention peut s'appliquer dans d'autres cas, et plus généralement dans tous les cas où un rang de division D élevé doit être réalisé, sans pour autant que la partie basse fréquence (c'est-à-dire le compteur programmable) soit modifiée.

De façon classique, le dispositif de division de fréquence 5 comprend un prédiviseur 7, un compteur programmable 8 et un premier et un second comparateurs 9 et 10. On rappelle ci-dessous le rôle et le fonctionnement de ces éléments.

Lorsque le premier comparateur 9 détecte l'arrivée de la valeur courante C du compteur programmable 8 à une première valeur prédéterminée programmable N, il génère un signal ("reset") 13 de remise à zéro du compteur programmable 8. Ainsi, la première valeur prédéterminée programmable N correspond au rang de division du compteur programmable 8.

Lorsque le second comparateur 10 détecte l'arrivée de la valeur courante C du

compteur programmable 8 à une seconde valeur prédéterminée programmable A, il génère un signal ("modulus control") 12 de basculement dont le rôle est précisé ci-dessous.

Il est à noter que la relation $0 \leq A < N$ doit obligatoirement être vérifiée.

5 Le prédiviseur 7 est du type fonctionnant avec un couple de rangs de division, noté $k/k+1$. Il comprend des moyens 11 de basculement du rang de division le plus élevé $k+1$ au rang de division le plus faible k , lorsqu'il reçoit le signal de basculement (modulus control) 12. Le signal de basculement correspond par exemple passage d'un bit de 0 à 1.

10 En d'autres termes, le prédiviseur 7 divise par $k+1$ jusqu'à ce que le compteur programmable arrive à A, puis par k jusqu'à ce que le compteur programmable arrive à N. Le rang de division D du compteur programmable 8 peut donc s'écrire :

$$D = (k+1).A + k.(N-A) = k.N + A.$$

15 Selon la présente invention, le prédiviseur 7 dispose d'un moins deux couples de rangs de division successifs, notés respectivement $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc. Par ailleurs, le prédiviseur 7 comprend des moyens 14 de sélection dynamique de l'un des couples de rangs de division en fonction d'un signal de sélection 15.

Le couple sélectionné constitue le couple de fonctionnement $k/k+1$. Le signal de sélection 15 dépend du rang de division total D que le dispositif de division de fréquence 5 doit appliquer.

20 Avec l'invention, on a donc autant de formules du type : $D = k.N + A$, que de couples distincts de rangs de divisions pouvant être sélectionnés. En effet, on a les formules suivantes :

- $D = p.N + A$, si le couple $p/p+1$ est sélectionné,
- $D = (p+1).N + A$, si le couple $p+1/p+2$ est sélectionné,
- 25 - $D = (p+2).N + A$, si le couple $p+2/p+3$ est sélectionné,
- etc.

30 Ainsi, en fonction du canal radio à adresser, c'est-à-dire en fonction du rang de division D à réaliser, les valeurs A et N sont programmées (par exemple par un microcontrôleur) et, en outre, l'un des couples de rangs de division successifs, $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc, est sélectionné.

A titre de comparaison, on rappelle que dans les dispositifs de division de fréquence connus, le prédiviseur n'utilise qu'un seul et unique couple de rangs de division. Par conséquent, il suffit de programmer les valeurs A et N.

Afin que la plage de valeurs du rang de division D ne présente pas d'interruption, la valeur N doit posséder une valeur minimale N_{\min} , telle que : $N_{\min} = S(p/c)$, où :

- p est le rang de division le plus faible du premier des couples de rangs de division successifs $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc,
- S est une fonction telle que $S(x)$ est le premier entier supérieur ou égal à x,
- c est le nombre de couples de rangs de division successifs $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc.

Par exemple, avec $c = 2$ et $p = 127$ (c'est-à-dire avec un prédiviseur disposant des deux couples 127/128 et 128/129), on trouve $N_{\min} = 64$. Dans un but explicatif, on vérifie ci-dessous que, dans cet exemple, 64 est bien la valeur minimale de N et que tous les rangs de division D peuvent être réalisés :

- 15 - pour N = 63, avec le couple 127/128, on a : $8001 \leq D \leq 8063$;
avec le couple 128/129, on a : $8064 \leq D \leq 8126$;
(il manque le rang de division D = 8127)
- pour N = 64, avec le couple 127/128, on a : $8128 \leq D \leq 8191$;
avec le couple 128/129, on a : $8192 \leq D \leq 8255$;
20 (il ne manque aucun rang de division D)
- pour N = 65, avec le couple 127/128, on a : $8255 \leq D \leq 8319$;
avec le couple 128/129, on a : $8320 \leq D \leq 8384$;
(il ne manque aucun rang de division D)
- pour N = 66, avec le couple 127/128, on a : $8382 \leq D \leq 8447$;
25 avec le couple 128/129, on a : $8448 \leq D \leq 8513$;
- etc.

Il est clair à travers cet exemple que si pour $N \geq 64$, tous les rangs de division D peuvent être réalisés, ce n'est pas le cas pour $N < 64$.

Il est à noter qu'avec les deux couples précités, à savoir 127/128 et 128/129, il est possible de réaliser tous les rangs de division à partir de 8128. Ceci permet d'adresser

notamment :

- tous les canaux du GSM 900, avec une fréquence de sortie du synthétiseur f_s dans une plage située autour des 3,6 GHz (soit $f_s = 4.f_r$), et une fréquence de comparaison f_c égale à 400 kHz ;
- 5 - tous les canaux du DCS 1800, avec une fréquence de sortie du synthétiseur f_s dans une plage située autour des 3,6 GHz (soit $f_s = 2.f_r$), et une fréquence de comparaison f_c égale à 400 kHz.

10 Il est clair cependant que l'invention n'est pas limitée à ce mode de réalisation particulier, et peut notamment s'appliquer avec d'autres valeurs de p et/ou avec plus de deux couples de rangs de division successifs.

REVENDEICATIONS

1 . Dispositif de division de fréquence (5), du type comprenant un prédiviseur (7) suivi d'un compteur programmable (8), et divisant une première fréquence (f_s) par un rang de division total D pouvant s'écrire : $D = k.N + A$, de façon à obtenir une seconde

5 fréquence (f_b),

ledit prédiviseur (7) étant du type fonctionnant avec un couple de rangs de division, noté $k/k+1$, et comprenant des moyens (11) de basculement du rang de division le plus élevé $k+1$ au rang de division le plus faible k dudit couple de fonctionnement $k/k+1$, en fonction d'un signal de basculement (12),

10 N étant une première valeur prédéterminée programmable correspondant au rang de division dudit compteur programmable (8),

A étant une seconde valeur prédéterminée programmable telle que lorsqu'elle est atteinte par le compteur programmable (8), le prédiviseur (7) reçoit ledit signal de basculement (12), la relation $0 \leq A < N$ devant obligatoirement être vérifiée,

15 caractérisé en ce que ledit prédiviseur (7) dispose d'au moins deux couples de rangs de division successifs, notés respectivement $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc,

et en ce que ledit prédiviseur (7) comprend des moyens (14) de sélection dynamique de l'un desdits couples de rangs de division en fonction d'un signal de sélection (15), le couple sélectionné constituant ledit couple de fonctionnement $k/k+1$,

20 ledit signal de sélection dépendant dudit rang de division total D que ledit dispositif de division de fréquence (5) doit appliquer.

2 . Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que N possède une valeur minimale N_{\min} , telle que : $N_{\min} = S(p/c)$, où :

- p est le rang de division le plus faible du premier desdits couples de rangs de

25 division successifs $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc,

- S est une fonction telle que $S(x)$ est le premier entier supérieur ou égal à x,
- c est le nombre de couples de rangs de division successifs $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc.

3 . Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que

30 ledit prédiviseur (7) peut commuter de façon dynamique entre les deux couples de rangs

de division successifs suivants : 127/128 et 128/129, en fonction dudit signal de sélection (15).

4. Synthétiseur de fréquence (1), du type à boucle à verrouillage de phase, comprenant :

- 5 - un comparateur de phase (2), recevant d'une part une fréquence de comparaison f_c obtenue à partir d'une fréquence d'horloge f_h délivrée par un élément résonant, et d'autre part une fréquence de boucle f_b ,
- un filtre de boucle (3), recevant la sortie dudit comparateur de phase,
- un oscillateur contrôlé en tension (4), recevant la sortie dudit filtre de boucle, et
- 10 - des moyens (5) de division programmables, divisant ladite fréquence de sortie f_s , de façon à obtenir ladite fréquence de boucle f_b ,

caractérisé en ce que lesdits moyens (5) de division programmables comprennent un dispositif de division de fréquence selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, permettant de diviser ladite fréquence de sortie f_s par ledit rang de division total D , de

15 façon à obtenir ladite fréquence de boucle f_b .

5. Prédiviseur de fréquence (7), du type destiné à être utilisé dans un dispositif de division de fréquence (5) selon l'une quelconque des revendications 1 à 3,

caractérisé en ce qu'il dispose d'au moins deux couples de rangs de division successifs, notés respectivement $p/p+1$, $p+1/p+2$, $p+2/p+3$, etc,

20

et en ce qu'il comprend des moyens (14) de sélection dynamique de l'un desdits couples de rangs de division en fonction d'un signal de sélection (15), le couple sélectionné constituant ledit couple de fonctionnement $k/k+1$, ledit signal de sélection dépendant dudit rang de division total D que ledit dispositif de division de fréquence doit

25 appliquer.

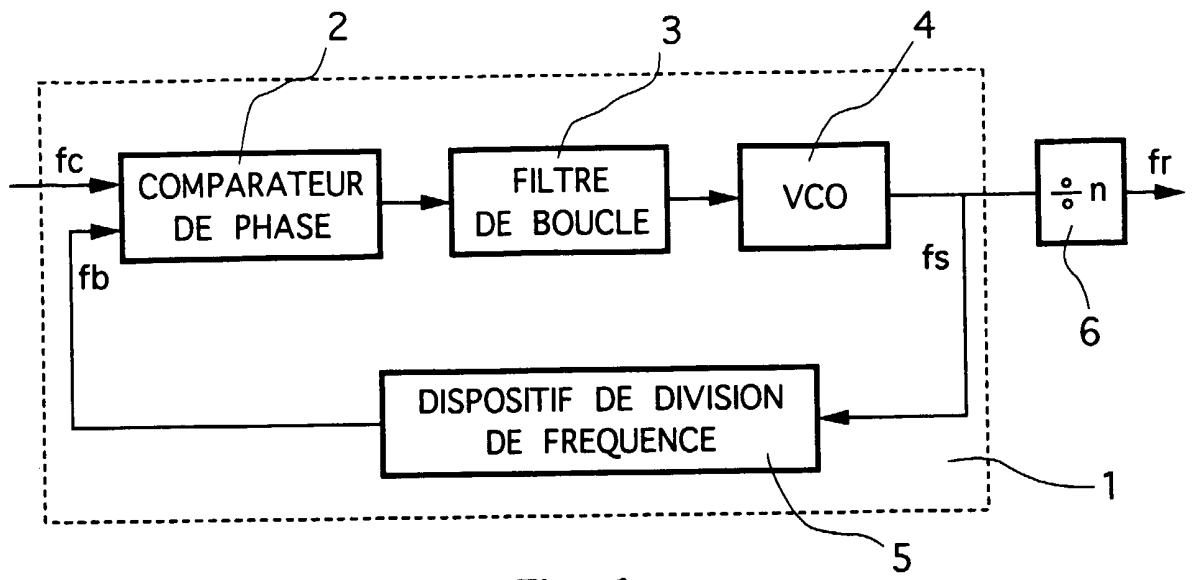


Fig. 1

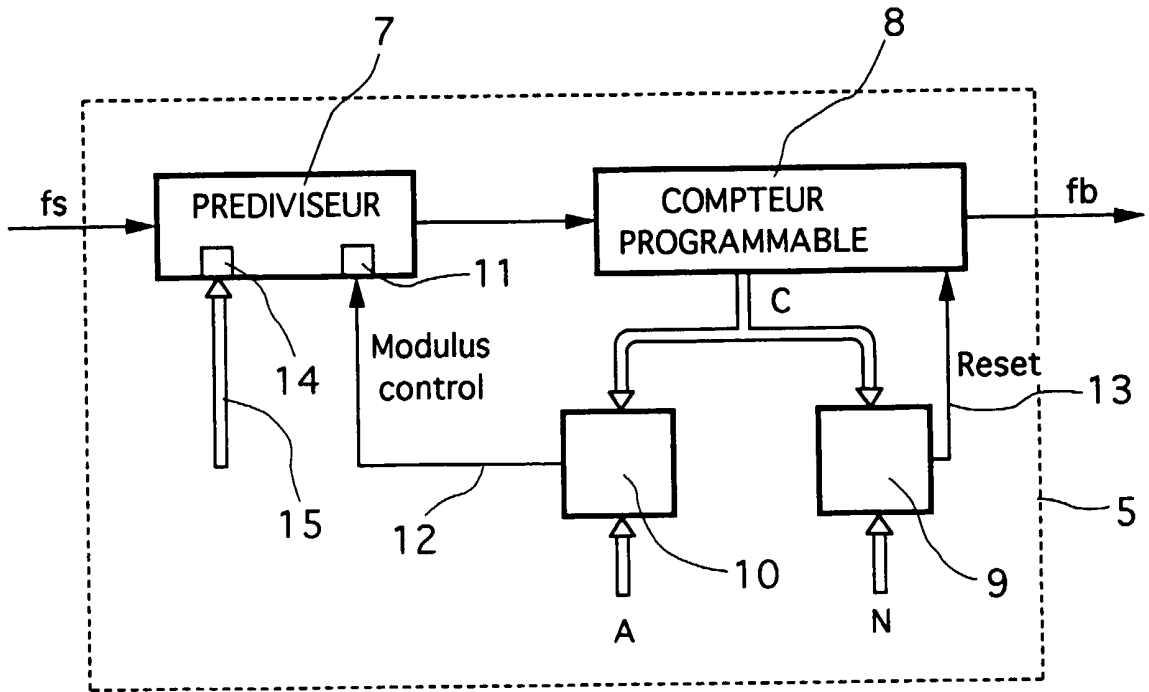


Fig. 2

INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE
PRELIMINAIRE

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 544073
FR 9706591

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	US 5 066 927 A (DENT PAUL) * colonne 6, ligne 1 - ligne 30; figure 3 *	1-5
A	EP 0 171 162 A (FLUKE MFG CO JOHN) * page 15, ligne 18 - ligne 22; figure 1 *	1-5
A	WO 81 02371 A (MOTOROLA INC) * figures 1,2 *	1-5
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 011, no. 343 (E-555), 10 novembre 1987 & JP 62 122421 A (HITACHI LTD;OTHERS: 01), 3 juin 1987, * abrégé *	1-5
A	US 5 614 869 A (BLAND CHRISTOPHER J) * figures 3,4B *	1-5
A	DE 31 26 317 A (KLAAS LOTHAR DIPL ING) * page 6, ligne 1; figure 1 *	1-5
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 8, no. 181 (E-261) [1618] , 21 août 1984 & JP 59 074734 A (CLARION K.K.), 27 avril 1984, * abrégé *	1-5

DOMAINES TECHNIQUES
RECHERCHES (Int.CL.6)
H03K
H03L

1

Date d'achèvement de la recherche: 13 février 1998

Examineur: Feuer, F

EPO FORM 1500 03.82 (P04C13)

CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

X : particulièrement pertinent à lui seul
 Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
 A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général
 O : divulgation non-écrite
 P : document intercalaire

T : théorie ou principe à la base de l'invention
 E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.
 D : cité dans la demande
 L : cité pour d'autres raisons
 & : membre de la même famille, document correspondant